NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9112023 - Massif des Albères

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR9112023

1.3 Appellation du site

Massif des Albères

1.4 Date de compilation

30/11/2005

1.5 Date d'actualisation

06/09/2018

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Languedoc-Roussillon	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/10/2020

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042427625

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,02528°

Latitude : 42,47667°

2.2 Superficie totale

7093,27 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

0%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
91	Languedoc-Roussillon

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
66	Pyrénées-Orientales	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
66008	ARGELES-SUR-MER
66016	BANYULS-SUR-MER
66048	CERBERE
66196	SOREDE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A080	*Circaetus gallicus*	r	2	5	p	P	M	C	B	C	C
B	A091	*Aquila chrysaetos*	p	1	1	p	P	M	C	B	C	C
B	A103	*Falco peregrinus*	p	1	1	p	P	M	C	B	C	C
B	A215	*Bubo bubo*	p	5	5	p	P	M	C	B	C	C
B	A224	*Caprimulgus europaeus*	r	10	30	p	P	M	C	A	B	B
B	A236	*Dryocopus martius*	p	1	2	p	P	M	C	B	C	C
B	A245	*Galerida theklae*	p	55	90	p	P	M	A	B	B	B
B	A246	*Lullula arborea*	p	15	30	p	P	M	C	B	C	C
B	A255	*Anthus campestris*	r	3	10	p	P	M	C	C	C	C

B	A302	*Sylvia undata*	r	30	70	p	P	M	C	C	C	C
B	A338	*Lanius collurio*	r	1	5	p	P	M	C	B	C	C
B	A346	*Pyrrhocorax pyrrhocorax*	p	1	1	p	P	M	C	C	C	C
B	A379	*Emberiza hortulana*	r	20	40	p	P	M	C	C	C	C
B	A707	*Aquila fasciata*	p	1	1	p	P	M	B	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	33	33	p	R			X		X	
B		*Hirundo daurica*	0	5	p	P						X
B		*Oenanthe hispanica*	15	20	p	P						X
B		*Monticola saxatilis*	10	20	p	P						X
B		*Monticola solitarius*	15	25	p	P			X		X	
B		*Sylvia conspicillata*	50	100	p	P						X
B		*Sylvia hortensis*	30	80	p	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	35 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	15 %
N16 : Forêts caducifoliées	5 %
N17 : Forêts de résineux	1 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	20 %
N19 : Forêts mixtes	10 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	9 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

Le massif des Albères, entre la côte Vermeille et le col de Perthus, est bien individualisé. Il constitue la partie la plus orientale et la plus chaude des Pyrénées (massif où se sont différenciées de nombreuses espèces endémiques, notamment dans sa partie orientale). On y distingue trois zones au relief différent : le piémont, peu pentu, une partie intermédiaire avec des alvéoles, en forte pente, les crêtes.

Il accueille une série remarquable d'étages de végétation, du thermo-méditerranéen (parties abritées proches du littoral) au montagnard (hêtraies, milieux rocheux, nardaies), en passant par le méditerranéen (maquis, chênaies).

Vulnérabilité
: L'évolution des pratiques pastorales et agricoles peut constituer une menace pour la conservation de certains habitats d'oiseaux.

Le développement des parcs éoliens peut également constituer une gène pour l'avifaune du massif, ainsi que pour les migrateurs nombreux à franchir les Pyrénées au niveau de la ZPS.

4.2 Qualité et importance

La diversité des milieux relevée par ailleurs dans la description de la proposition de site d'importance communautaire correspondant à cette ZPS explique également la diversité des espèces d'oiseaux rencontrées dans le massif.

La ZPS se trouve sur l'axe migratoire majeur de la partie orientale des Pyrénées et inclut les principaux cols fréquentés lors des passages migratoires de printemps et d'automne.

Le couple d'Aigles de Bonelli mentionné dans le présent formulaire ne niche qu'occasionnellement dans le site, car il possède d'autres sites de nidification sur le versant espagnol du massif.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	E01	Zones urbanisées, habitations		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04	Pâturage		I
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Collectivité territoriale	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	30 %
36	Réserve naturelle nationale	20 %
21	Forêt domaniale	10 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	10 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Site classé du cap des Abeilles	*	2%

32	Site classé du Bassin de la Baillaury	*	25%
32	Site classé de l'Anse de Terrimbo	*	3%
36	Réserve naturelle de la Massane	+	20%
21	Forêt domaniale des Albères	*	5%
21	Forêt domaniale de Cerbère	*	5%
22	Forêt communale d'Argelès	*	5%
22	Forêt communale de Banyuls	*	5%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de communes Albères # Côte Vermeille # Illibéris

Adresse : 3, impasse de Charlemagne 66704 Argelès-sur-Mer

Courriel : standard@cc-acvi.com

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectifs de la Zone de Protection Spéciale et de la Zone Spéciale de Conservation Massif des Albères
Lien : http://pepiniere.n2000.fr/site-internet/massif-des-alberes-et-cote-rocheuse-des-alberes

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Plan de gestion écologique de la réserve naturelle de la Massane.